

**COMPTE RENDU DE LA 4<sup>e</sup> RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016  
TENUE LE MARDI 1<sup>er</sup> MARS 2016 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

<b>Présences :</b>	Brigitte Aubin, Stéphane Chouinard, Luc Grenier, Paul-Antoine Jetté, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Danielle Pépin, France Perreault, Éline-Marie Rouleau, Sylvie Roy, Patrice Sénécal, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
<b>Absences motivés :</b>	Marie-Ève Dupuis Roussil, Maude Ménard, Nicolas Fiset et Diane Pepin
<b>Invités :</b>	Joselle Baril, Marie-Eve Des Groseillers et Dominic Leblanc
<b>Président d'assemblée :</b>	Marcel Côté
<b>Secrétaire d'assemblée:</b>	Chantale Gagné

---

**4.1 Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 38.

**4.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

***CDEL160301-01***

*Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par Julien Lapan, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié comme suit :*

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 4.1 **Identification des présences et constatation du quorum**
- 4.2 **Adoption du projet d'ordre du jour**
- 4.3 **Adoption du compte rendu de la réunion du 9 février 2016**
- 4.4 **Suivi du compte rendu du 9 février 2016**

4.5 **Présentation des rapports de libération de tâche**

4.5.1 Standardisation des conventions graphiques en Design d'intérieur  
*Invitée: Marie-Eve Des Groseillers*

4.5.2 Portes ouvertes sur la culture  
*Invitée : Joselle Baril*

4.5.3 « Les éveilleurs » René Dumont  
*Invitée : Joselle Baril*

4.6 **Développement de la carte de programmes**

*Invité : Dominic Leblanc*

4.7 **Présentation de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2016-2017 et l'offre de cours d'éducation physique pour 2016-2017**

4.8 **Clientèle étudiante**

4.8.1 Hiver 2016

4.8.2 Demandes d'admission au 1<sup>er</sup> tour – Automne 2016

4.9 **Dépôt de document**

4.9.1 Libérations de tâche pour l'hiver 2016

4.10 **Autres points**

4.11 **Information**

4.11.1 Besoins spécifiques pour l'aménagement des locaux

4.11.2 Commission des études extraordinaire

4.12 **Prochaine rencontre** : le mardi 29 mars 2016

4.13 **Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

4.3 **Adoption du compte rendu de la réunion du 9 février 2016**

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 9 février 2016 avec la convocation.

En ce qui a trait au point 3.3 *Avis à formuler sur le renouvellement de mandat du directeur général du Cégep régional de Lanaudière*, Jean-Luc Trussart, représentant les membres du personnel professionnel, souligne certains éléments qu'il souhaite préciser relatifs au compte rendu :

1. À la suite du retrait de Marcel Côté pour ce point, la présidence de l'assemblée n'a pas été remplacée;
2. On se questionne si le mot « *invités* » utilisé au 4<sup>e</sup> paragraphe du compte rendu du 9 février est le bon terme.

*« Conformément à l'article 39 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, les membres de la commission des études et du conseil d'établissement de chaque collège constituant sont invités à donner leur avis au conseil d'administration lors des séances régulières de ces instances. »*

3. Seuls les membres représentant le personnel enseignant ont pu se prononcer sur ce point compte tenu que la directrice des ressources humaines n'a pas recueilli les propos des autres membres, soit les représentants du personnel professionnel, du personnel de soutien et des étudiants.

De plus, Julien Lapan rappelle qu'effectivement les représentants du personnel enseignant ont demandé le report de ce point et il ajoute qu'ils auraient souhaité que les motifs suivants soient inscrits au compte rendu :

- *Processus de consultation qui apparaît trop rapide et léger et pour lequel aucun critère d'évaluation explicite n'est fourni ;*
- *Le report permettrait une consultation et une concertation à l'intérieur et entre les corps d'emploi ;*
- *Le contexte récent vécu au collège a suscité une grande sensibilité pour laquelle le fait de prendre un recul apparaît pertinent.*

Pour sa part, France Perreault indique que le personnel de soutien avait préparé une position qui n'a pu être exposée à l'assemblée.

À la lumière des commentaires émis par les membres, la secrétaire d'assemblée révisera le point 3.3 du compte rendu du 9 février 2016 et cette portion sera validée à la prochaine réunion de la commission des études.

Finalement, en ce qui a trait au point 3.15.1 *Processus de recrutement à la direction du Collège constituant de L'Assomption*, Dominique Trudel demande que son questionnement soit noté au compte rendu à savoir si le directeur général assumait l'intérim au poste de directeur du collège constituant jusqu'au recrutement de la prochaine direction.

#### **CDEL160301-02**

*Sur une proposition de Julien Lapan, dûment appuyée par Simon Philippe Lebel, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 9 février 2016 à l'exception du point 3.3 dudit compte rendu. Ce dernier sera adopté à la prochaine réunion.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **4.4 Suivi du compte rendu de la réunion du 9 février 2016**

Patricia Tremblay informe l'assemblée qu'après vérification, le syndicat du personnel enseignant avait transmis la nomination d'Élaine Dupont pour siéger au comité des journées pédagogiques.

En ce qui a trait au plan stratégique 2016-2019, Monsieur Côté avise les membres qu'une réunion du comité de pilotage est prévue d'ici peu et que les suites seront données à la prochaine commission des études.

Le calendrier scolaire 2016-2017 a été adopté en tenant compte des commentaires des membres.

En ce qui a trait au point 3.3 relatif au renouvellement de mandat du directeur général du Cégep régional de Lanaudière, certains membres manifestent leur déception face au fait que le conseil d'administration n'ait pas tenu compte de la demande de report exprimée par les instances du collège constituant de L'Assomption. Cette situation a provoqué pour quelques-uns une démobilisation pour les prochains dossiers à traiter et un questionnement en ce qui a trait au rôle des membres siégeant aux instances.

Marcel Côté précise que les membres du conseil d'administration ont considéré sérieusement les positions exprimées par toutes les instances des collèges constituants. Il espère que cette situation ne gâchera pas l'esprit de collaboration qui règne actuellement au sein de la commission des études et souligne l'excellent travail accompli par les membres. Cette préoccupation sera transmise à la présidente du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière.

Marcel Côté profite de l'occasion pour signifier qu'il apprécie que les membres puissent s'exprimer librement à cet égard et il les remercie de leur confiance.

#### **4.5 Présentation des rapports de libération de tâche**

##### **4.5.1 Standardisation des conventions graphiques en Design d'intérieur**

*Invitée: Marie-Eve Des Groseillers*

Marie-Eve Des Groseillers présente son projet de libération de tâche qui avait pour objet d'uniformiser les conventions graphiques en Design d'intérieur et de produire un guide à cet effet. Elle explique le contenu du guide et souligne que celui-ci sera facilitant pour la correction des travaux soumis par les étudiants. Dans le cadre de l'évaluation du programme, l'utilisation de cet outil sera validée.

Marcel Côté remercie Marie-Eve Des Groseillers pour sa présentation.

#### 4.5.2 Portes ouvertes sur la culture

*Invitée : Joselle Baril*

Joselle Baril présente le projet de libération de tâche réalisée en collaboration avec Mélissa Cardona et Diane Brouillet. Elle mentionne que dans le cadre du nouveau volet Éducation des Journées de la culture 2014, le département d'Arts et lettres a organisé une journée d'ateliers destinés aux élèves des écoles de la région (Paul-Arseneau, L'Amitié et Félix Leclerc). La libération de tâche visait l'organisation des ateliers, la publicité et les contacts avec les différentes écoles et les artistes invités. Le programme d'activités s'étendait sur une journée et plus de 70 étudiants ont participé aux Portes Ouvertes sur la culture. L'activité a été grandement appréciée tant par les élèves que par les enseignants des écoles secondaires participantes.

#### 4.5.3 « Les éveilleurs » René Dumont

*Invitée : Joselle Baril*

Joselle Baril présente son rapport de libération de tâche qui avait pour objectif de coordonner la réalisation, la production et la promotion d'un documentaire de 20 minutes intitulé *René Dumont : le paysan révolté*. Il s'agissait d'accompagner les étudiants qui travaillaient à ce film dans un projet parascolaire avec Xavier Martel, initié par Jacques Malaterre, cinéaste français, et par Marie-Pierre Gaudet, enseignante en psychologie au Cégep. Elle explique les actions entreprises dans le cadre de ce projet. Le documentaire a été présenté en septembre 2015 au ciné-club d'Hector, dans sa programmation officielle, en avant-programme d'un long-métrage. Une quarantaine de personnes étaient sur place et la diffusion a été suivie d'une discussion avec les membres du ciné-club.

Marcel Côté remercie Joselle Baril pour ses présentations.

Les membres discutent des présentations des rapports de libération de tâche. On mentionne qu'il y aurait lieu de revoir les critères de ceux-ci à la lumière des attentes de la commission des études. Un sous-comité pourrait être formé pour mener cette réflexion.

### **CDEL160301-03**

*Sur une proposition de Stéphane Chouinard, appuyée par Jean-Luc Trussart, il est résolu de former un sous-comité afin de réfléchir aux rapports de libération de tâche, à leurs retombées et à leur diffusion dans le milieu.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### 4.6 Développement de la carte de programmes

*Invité : Dominic Leblanc*

D'entrée de jeu, Patricia Tremblay informe les membres qu'à l'automne dernier, nous avons informé la commission des études que la direction explorerait la possibilité de bonifier notre carte de programmes.

Dominic Leblanc rappelle aux membres que le CRLA a déposé il y a quelques années une demande d'autorisation auprès du ministère afin de dispenser le programme Technologies de l'architecture (221.A0), appartenant au domaine des techniques physiques.

À la suite de ce refus, le CRLA a choisi d'analyser les possibilités de développement dans le secteur des arts et des communications graphiques.

La liste des programmes collégiaux du secteur des arts et des communications graphiques a été consultée dans le but d'effectuer une présélection de programmes à considérer pour une analyse préliminaire de pertinence, puisque cette catégorie de programmes est sous-représentée dans la région. Les programmes ciblés pour cette analyse ne sont pas offerts dans la région de Lanaudière, ils reçoivent autour d'une centaine de demandes d'admission au 1er tour dans l'ensemble des collèges où ils sont dispensés et offrent des perspectives d'emploi acceptables des professions reliées par Emploi-Québec.

À partir de ces critères, quatre programmes ont été identifiés :

- Graphisme (570.G0)
- Dessin animé (574.A0)
- Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images (574.B0)
- Techniques d'intégration multimédia (582.A1)

Au terme d'une analyse sommaire de plusieurs variables réalisée pour chacun de ces programmes, le CRLA a retenu le programme Techniques d'intégration multimédia (582.A1). Dominic Leblanc explique les raisons qui ont motivé ce choix et réfère les membres au document transmis avec la convocation.

Marcel Côté ajoute que des jeunes de notre région s'inscrivent dans d'autres cégeps pour étudier dans ce programme. Celui-ci pourrait répondre à de nouvelles demandes dans la région. Par ailleurs, des démarches seront effectuées auprès d'Emploi-Québec afin de valider les perspectives d'emploi dans Lanaudière pour s'assurer que nos jeunes demeurent dans la région.

Des questionnements sont soulevés en ce qui a trait à la capacité d'accueil du Cégep pour ce programme ainsi qu'à l'investissement requis pour démarrer un nouveau programme au détriment de la promotion de nos programmes actuels.

Une analyse approfondie de ce programme sera réalisée et présentée aux instances du collège constituant de L'Assomption pour être, par la suite, entérinée par le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière. Cette analyse tiendra compte de l'impact des ressources humaines

et matérielles généré par ce programme. On souligne également qu'il faudra tenir compte de la mise à jour requise du personnel pour dispenser ce programme.

4.7 **Présentation de l'offre de cours complémentaires pour l'année 2016-2017 et l'offre de cours d'éducation physique pour 2016-2017**

Patricia Tremblay passe en revue l'offre de cours complémentaires et d'éducation physique pour l'année 2016-2017. Elle indique que l'implantation du nouveau cadre de référence s'est bien déroulée grâce à la collaboration de tous.

4.8 **Clientèle étudiante**

4.8.1 Hiver 2016

Patricia Tremblay remet aux membres les données de la clientèle étudiante confirmée à l'hiver 2016.

4.8.2 Demands d'admission au 1<sup>er</sup> tour – Automne 2016

Patricia Tremblay dépose séance tenante la clientèle étudiante à l'automne 2016 et précise que les étudiants ont jusqu'à minuit aujourd'hui pour déposer une demande d'admission.

Le tableau mis à jour sera déposé ultérieurement sur Moodle.

4.9 **Dépôt de document**

4.9.1 Libérations de tâche pour l'hiver 2016

Patricia Tremblay présente ce dossier. Elle indique qu'étant donné que les ressources n'étaient pas toutes allouées à l'automne dernier, un nouvel appel pour le dépôt de projet a été lancé. Elle passe en revue les projets acceptés.

Sylvie Roy soulève la modification du projet quant à la libération de tâche accordée à Nathalie Belzile. Patricia Tremblay indique que le projet a été adapté aux besoins du programme de Conseil en assurances et en services financiers dans le cadre de sa révision.

4.10 **Autres points**

Sans objet.

4.11 **Information**

4.11.1 **Besoins spécifiques pour l'aménagement des locaux**

Marcel Côté mentionne que la direction souhaite entendre les membres sur les besoins spécifiques pour l'aménagement des locaux dans le cadre du projet d'agrandissement. Par exemple, un aménagement spécial pourrait être suggéré pour des raisons techno-pédagogiques (classe collaborative, pédagogie inversée, etc.). Pour ce faire, il propose de mettre sur pied un comité d'aménagement qui pourrait effectuer des recommandations à la direction à ce propos. Le comité TIC pourrait également être mis à contribution.

**CDEL160301-04**

*Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, appuyée par Danielle Pépin, il est résolu de mettre sur pied un comité afin de réfléchir à l'aménagement des classes dans le projet d'agrandissement en vue d'optimiser les méthodes pédagogiques.*

*Adoptée à l'unanimité.*

Patricia Tremblay effectuera le suivi de ce dossier.

4.11.2 **Commission des études extraordinaire**

Marcel Côté informe les membres de la possibilité d'une assemblée extraordinaire de la commission des études le 3 mai à 16 h pour la consultation de la recommandation de la candidature retenue par le comité de sélection pour la prochaine direction du collège constituant de L'Assomption.

4.12 **Prochaine rencontre**

La prochaine réunion est prévue le mardi 29 mars 2016.



4.13 **Levée de l'assemblée**

**CDEL160301-05**

*Il est proposé par Stéphane Chouinard de lever la séance à 15 h 45.*

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Marcel Côté  
Directeur par intérim du collège constituant de L'Assomption  
et président d'assemblée